



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

**NOUVELLE-AQUITAINE**

# Micro-entrepreneur : comment organiser et gérer ma micro au quotidien

A l'issue de la formation, vous serez en capacité :

- de décrypter les différents cadres réglementaires de la micro-entreprise
- de sécuriser le pilotage de votre activité

*Non certifiante*

*Initiation*

*Présentiel*

*Financement possible,  
nous consulter*

## Les objectifs

- Appréhender les régimes juridiques, fiscaux, sociaux de la micro-entreprise
- Prendre en main les outils institutionnels
- Appréhender les plateformes numériques et les outils associés

## Pré-requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

## Les + de la formation

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- L' établissement de votre parcours formation
- L'étude des modalités de prise en charge
- La bonne information sur le CPF et toutes les évolutions réglementaires en matière de formation

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE selon des modèles différents : Courts, séquencées et délocalisées

## Tarif

175 €<sup>1</sup>

Tarif hors financement <sup>2</sup>

## Durée

1 jours soit 7h

<sup>2</sup> Financement possible, nous consulter.

## Effectifs

Minimum : 06

Maximum : 10

## Public

Tout public Adulte

## **Délais et modalités d'accès**

Sur inscription toute l'année, selon les places disponibles et les modalités de financement. Consulter le calendrier des formations sur

**[www.cma-correze.fr](http://www.cma-correze.fr)**

Formation accessible aux personnes en situation de Handicap ; contactez notre référent handicap.



## Programme

### Maitriser les cadres réglementaires de la micro-entreprise

Module 1 : Présentation du statut de l'Entreprise Individuelle (EI) et protection des biens / personnels

Module 2 : Le régime fiscal (et ses obligations) du micro-entrepreneur

Module 3 : Le régime social du micro-entrepreneur (les seuils de revenus, la sécurité sociale des indépendants)  
Zoom sur la formation professionnelle des micro-entrepreneurs

Module 4 : mettre au point une routine entrepreneuriale  
- déclarer son CA tous les mois ou tous les trois mois si demande déposée (site URSSAF)  
- si non exonéré de TVA, en fonction du régime déclaration tous les mois (régime réel) ou une fois par an (régime simplifié).

- payer la CFE sur le site des impôts (annuel)  
- déclaration annuelle d'impôts (cerfa micro-entreprise)

### Outiller son activité

Module 1 : S'outiller en vue de sécuriser ses obligations de gestion

Présentation des modèles génériques URSSAF

Zoom sur l'attestation Urssaf de Vigilance

Module 2 : Les plateformes de gestion

- Immatriculation en ligne via votre CMA

- Prise en main du portail :  
autoentrepreneur.urssaf.fr

- déclaration mensuelle du chiffre d'affaires sur le site de l'URSSAF

- Déclaration de revenue via la plateforme : impots.gouv.fr

## Méthodes et moyens pédagogiques

### Techniques d'animation

- Pédagogie participative rythmée par de nombreux échanges
- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Apprentissage collaboratif
- Cas pratiques

### Ressources

Vidéo projecteur, paper board

### Outils supports

Powerpoint, supports projetés

### Formateurs·trices

Nathalie DESMARAIS,  
Régis RIGAUDIE,  
Chargés de Développement  
Economique CMANA 19

### Suivi et évaluation

- Feuille d'émargement
- Test d'évaluation
- Attestation de fin de formation



## Pour aller plus loin

### Micro-entrepreneur : calculer vos tarifs

Objectif principal : Etablir un prix de vente cohérent et contrôler vos marges



### Micro-entrepreneur : seuil de chiffre d'affaires et obligations de TVA

Objectif principal : anticiper les conséquences de l'évolution du chiffre d'affaires dans le pilotage de l'entreprise et prévoir l'impact de la gestion de la TVA et projeter un changement de statut



### Micro-entrepreneur : Gérer votre micro avec un logiciel adapté

Objectif principal : être en capacité de choisir et d'utiliser un logiciel de gestion adapté à votre entreprise

## Contactez-nous !

Chambre de métiers et de l'artisanat de la Corrèze  
8 avenue Alsace Lorraine 19002 TULLE Cedex  
[www.cma-correze.fr](http://www.cma-correze.fr)

Service formation :  
**05 55 29 95 95**  
[formation@cma-correze.fr](mailto:formation@cma-correze.fr)

SIRET : 13002792300015  
Organisme de formation enregistré sous le n° 75331281433 auprès du Préfet de région



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**  
NOUVELLE-AQUITAINE  
CORRÈZE

